

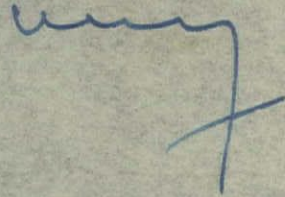
NOTE

pour Messieurs les sous-gestionnaires de crédits

7/27/91
Fair
1/8/91

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître, mensuellement, les dépenses effectuées à l'article I7 B - Frais de Justice.-

Le Chef du Service Administratif de la Justice
G. MINEUR,



A Monsieur le Sous-Gestionnaire de Crédits

à RUHENGARI